

Les élections à PSE

Les élections professionnelles à La Presse du Sud-Est étaient prévues les 25, 26 et 27 mai.

Hélas, la manœuvre de la coalition CFDT-CFTC-CGC-Direction cherchant à faire reporter les élections a réussi. Il appartiendra donc au Juge d'Instance de définir une nouvelle date pour le scrutin.

Nous avons interpellé les tribunaux, et l'audience aura lieu le 17 juin à 14h30, salle n° 8, Tribunal d'Instance à Grenoble.

La demande de la CGT met en cause la Direction pour ne pas avoir respecté le fonctionnement démocratique dans l'entreprise.

Nous demandons :

- ***Qu'une nouvelle date d'élection soit fixée par le juge d'instance dans le respect du protocole d'accord que la Direction n'a pas voulu signer.***
- ***De faire surseoir à toute signature d'un nouvel accord jusqu'à la tenue des élections à PSE.***
- ***Que la Direction prenne en charge l'ensemble de nos frais de justice et d'avocat.***
- ***Que des dommages et intérêts soient accordés à la Filpac-CGT Dauphiné Libéré.***
- ***Que la Direction soit obligée de publier le jugement dans toutes les éditions du journal. De la même manière, nous demandons que le jugement soit affiché au siège social, dans les centres départementaux et toutes les agences du Dauphiné Libéré.***

Nous vous tiendrons informés du résultat de notre démarche juridique.

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent nous accompagner au tribunal, la séance est publique.

Mardi 25 mai 2004